



CAMPING PHARE OUEST
7 Impasse des Beaupins
17650 Saint Denis d'Oléron
Tél: 05.46.47.90.00
E-mail: campingphareouest@orange.fr
<https://www.campingphareouest.com/>

Date de séjour: du

au

Nom & Prénom:
Adresse:
Code Postal:
Ville et Pays:
Téléphone:
Adresse e-mail:

Cocher votre choix:

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> N°1 SUPER MERCURE 2/4 pers (Terrasse) | <input type="checkbox"/> N°2 O'HARA 2/4 pers (Terrasse semi couverte) | <input type="checkbox"/> N°3 OPHEA 2/4 pers (Terrasse couverte) |
| <input type="checkbox"/> N°4 OPHEA GRAND 2/4 pers (Terrasse couverte) | <input type="checkbox"/> N°5 SOLEO 2CH 2/4 pers (Terrasse couverte fermée) | <input type="checkbox"/> N°6 Titania/ Panoramique 2/4 pers (Terrasse) |
| <input type="checkbox"/> N°7 GITOTEL 4/5 pers (Terrasse couverte) | <input type="checkbox"/> N°8 SUPER TITANIA 4/6 Pers (Terrasse) | <input type="checkbox"/> N°9 SUPER O'HARA 4/6 Pers (Terrasse) |
| <input type="checkbox"/> N°10 SOLEO 3CH 4/6 Pers (Terrasse couverte fermée) | | |

Les Suppléments:

- Nombre d'animal tenu en laissé et vacciné (max 2 35€/ semaine - 10€/jr):
- Forfait Ménage: hors saison: 50€ pour tous les hébergements
juillet & août: N°7=50€ N°2. N°3.=70€ N°1. N°4. N°5 =80€
N°6. N°8. N°9. N°10.=90€

➔ Forfait ménage obligatoire pour tout séjour de 2 à 6 nuits = 25€

Participant au séjour:

Nom & Prénom:	Date de naissance:
Nom & Prénom:	Date de naissance:
Nom & Prénom:	Date de naissance:
Nom & Prénom:	Date de naissance:

Acompte et paiement:

Montant de l'acompte joint: € payé par (merci de nous informer votre mode de paiement voir ci dessous) :

✓ le susnommé déclare avoir pris connaissance des conditions de réservation
<https://www.campingphareouest.com/wp-content/uploads/loc-conditions.pdf> et être parfaitement d'accord.

Date & Signature:

Comment Calculer son acompte:

- ✓ COURT SÉJOUR : **122€ acompte fixe**
- ✓ SÉJOUR 1 SEMAINE ET +: 25% du tarifs séjour (hors supplément) + 22€ de frais de dossier = acompte
Exemple : 500€ le séjour X 25% = 125€ → Acompte à verser : 125€ + 22€ = **147€**

Méthode de paiement:

- Virement bancaire: CA - St Pierre d'Oléron - IBAN : FR76 1170 6310 2851 7642 6100 245 - BIC / SWIFT : AGRIFRPP817 (MERCİ DE BIEN PRÉCISER " NOM & PRÉNOM de la réservation")
- Chèque:(sous condition: + de 30 jours avant la date d'arrivée) à l'ordre du "**Camping Phare Ouest**"
- Carte bancaire: appeler le secrétariat entre 9h30 & 12h30 du lundi au vendredi ou demander à être appelé pour procéder au paiement. (préparer votre CB)
- Chèques vacances: 50% de la valeur du séjour sera accepté en chèques vacances. Acompte versé par CV non remboursable

FORMULAIRE DE RÉSERVATION
EMPLACEMENT A CAMPER

5 personnes maximum bébé compris par emplacement

Camping Phare Ouest***
7 Impasse des beaupins 17650 Saint Denis d'Oléron
Tél: 05.46.47.90.00 Email: campingphareouest@orange.fr

Date de séjour : Du _____ au _____

Nom & Prénom :

Code Postale :

Ville et Pays :

Téléphone :

Adresse e-mail :

@

Tente (tent / Zelt). Caravane (caravan / Wohnwagen) Camping-Car

Electricité 10 Amp (electricity / Strom / stroom) (Prévoir une prise Européenne et une rallonge, le campng ne les fournies pas)

Nombre d'animal tenu en laissé et vacciné:

Participant au séjour :

Nom & Prénom

Date de naissance

Nom & Prénom

Date de naissance

Nom & Prénom

Date de naissance

Nom & Prénom

Date de naissance

- Acompte fixe à verser : 70€ (non remboursable)
(Acompte de 70 € = 18€ de frais de dossier et 52€ d'acompte)

Méthode de paiement :

Virement bancaire: CREDIT AGRICOLE – ST PIERRE D'OLERON –IBAN : FR76 1170 6310 2851 7642 6100 245 - BIC / SWIFT : AGRIFRPP817
(**MERCI DE BIEN PRÉCISER "EMPL [CLNOM], [CLPRENOM]"**)

chèque (sous condition : plus de 30 jours avant la date d'arrivée) à l'ordre du "camping phare ouest"

Carte bancaire : appeler le secrétariat entre 9h30 & 12h30 du lundi au vendredi ou demander un rdv pour vous faire appeler.

chèques vacances (50% de la valeur du séjour)

✓ le susnommé déclare avoir pris connaissance des conditions de réservation et être parfaitement d'accord.

FORMULAIRE A RETOURNER ACCOMPAGNE DE L'ACOMPTE DE 70 EUROS

TARIFS 2024 :

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Réservation de votre séjour

L'inscription à l'un de nos séjours implique l'acceptation de nos conditions de vente, et du règlement intérieur du camping La réservation est confirmée dès réception de votre acompte

Les noms, prénoms et âges de tous les participants (y compris les nouveau-nés) doivent être communiqués au plus tard à l'arrivée. Pour des raisons évidentes de sécurité (piscine, évacuation possible du camping...) ou de santé, les mineurs non accompagnés d'un adulte ne sont pas admis. Les réservations pour des week-ends d'intégration étudiants ou des groupes ne sont pas autorisées. Toute modification de dossier, ou de réservation, doit être notifiée PAR ECRIT. La sous-location est totalement interdite, et les personnes se présentant se verront refuser l'accès au camping et à l'hébergement.

Conditions de paiement

Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 25% du montant des prestations réservées doit être réglé, ainsi que les frais de dossier (non remboursables). Le montant des frais de dossier est de 18€ pour les locatifs et les emplacements nus. Le solde de votre séjour doit être réglé 30 jours avant la date de votre arrivée. Dans le cas contraire, et après relance par e-mail/téléphone, le séjour sera annulé. Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant le début du séjour, le règlement intégral du séjour doit être effectué au moment de la réservation par carte bancaire. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour entraînera une modification corrélative du prix TTC.

Tarifs

Nos prix comprennent l'accès aux équipements du camping, au centre aquatique; la consommation d'eau, l'électricité (sauf en camping caravaning et en location au mois); les équipements nécessaires pour le nombre de personnes correspondant à la catégorie de logement choisie (hors personnes supplémentaires); l'emplacement pour un véhicule par location; Pour les réservations en emplacement camping, 5 personnes maximum sont acceptées sur l'emplacement. **Nos prix ne comprennent pas** la voiture supplémentaire, une tente supplémentaire, une personne supplémentaire, les animaux, la remorque, le visiteur journalier, la garantie annulation, les frais de dossier et les participations à la taxe de séjour et ordures ménagères. Le linge de lit et de toilette.

Vous avez la possibilité de réserver et payer en supplément, les frais de ménage qui sera effectué par nos soins - De plus, nos prix sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions économiques et commerciales. Les offres promotionnelles proposées postérieurement à la date de la réservation, ne sont pas rétroactives, et aucun remboursement de la différence de tarif ne pourra être effectué. Nos campings ne sont pas labellisés VACAF.

En cas de problème dans l'hébergement loué, formulez une réclamation à la réception sous 24 heures (notamment sur les ustensiles, l'état, le ménage du logement). Nous ferons alors le maximum pour corriger le plus rapidement possible. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera prise en compte et vous pourriez être tenus responsable, lors du départ, des éventuels dégâts ou manquants. **Ce que nous ne souhaitons pas !**

Caution / Dépôt de garanti

Un dépôt de garanti d'une valeur de 300€ à versé par carte bancaire uniquement le jour de votre arrivée ou 1 semaine avant pour un check-in express. 1. Caution Hébergement : Les hébergements et les emplacements loués doivent évidemment être rendus dans l'état dans lequel vous les avez trouvés. En cas de dégâts constatés (casse, manques, détériorations) nous vous avertirons, puis prélèverons les sommes nécessaires à la remise en état de la location. 2. Caution Ménage/Ménage Final : Les hébergements doivent être rendus propres à votre départ (sols nettoyés, vaisselle lavée, couvertures pliées et rangées, poubelles vidées, placards propres, cuisine et salles de douche/wc nettoyés). Si vous constatez des anomalies dans l'état de votre location à votre arrivée, il faut en avvertir sous 24h la réception du camping qui pourra mettre tout en œuvre afin de corriger la situation au plus vite. Sans cela, nous aurons beaucoup de mal à donner une suite positive à votre réclamation. Si l'hébergement n'est pas rendu propre à la fin de votre séjour, nous nous réservons le droit de vous facturer les frais de remise en état et de les prélever sur votre caution après vous en avoir averti. Vous avez la possibilité d'acheter une prestation de ménage de fin de séjour pour 70€. Cette prestation, par respect pour nos équipes d'entretien, ne vous dispense pas de rendre l'hébergement dans un état minimum de propreté (poubelles vidées, vaisselle lavée, couvertures pliées, débris nettoyés). 3. Autre cas de cautions : Une caution de 50 € est à versé par Carte bancaire pour les emplacements nus.

Nos Hébergements

Compte tenu de la diversité de la gamme de logements proposés, il existe quelques différences au niveau de la configuration, de l'ancienneté et de la décoration des locatifs. Nous vous rappelons, par ailleurs, que toute demande éventuelle quant à une orientation ou situation spécifique est un service supplémentaire. Lors de votre réservation il vous est possible de préciser un emplacement correspondant à vos attentes, et nous ferons vraiment tout notre possible pour vous satisfaire. Mais cela ne constitue pas une garantie contractuelle. Les travaux d'urgence entrepris par le camping, par des autorités publiques ou par un particulier à proximité et qui pourraient gêner nos clients sur notre camping, ne peuvent nous être reprochés. Le camping peut être amené à fermer ponctuellement une aire de jeux ou l'espace aquatique en cas de problème technique pouvant entraîner un manque de sécurité pour les clients.

Les plages

Le camping ne pourra être tenu responsable des algues échouées sur les plages du littoral. Pour vous plaindre, merci de contacter la Marie de Saint Denis d'Oléron tél : [05.46.47.85.48](tel:05.46.47.85.48) ou e-mail : mairie@st-denis-oleron.fr

Arrivées et départs

Les arrivées sont possibles à partir de 16h et jusqu'à 18h30. Les départs s'effectuent avant 9h30.

Les emplacements de camping sont disponibles à partir de 15h30 et doivent être libérés avant 11h30. Pour une arrivée tardive ou un départ anticipé, vous devez impérativement avvertir le camping. Les emplacements et mobile-homes sont attribués en fonction des disponibilités et peuvent être modifiés à tout moment avant la remise effective des clés. **Si vous ne vous présentez pas le jour d'arrivée prévu et que vous ne nous prévenez pas 24h avant la date d'arrivée, alors nous nous réservons le droit de remettre l'hébergement à la vente.** Tout départ après 10h sera facturé 1 nuit supplémentaire selon tarif en vigueur. Les départs du camping se font avant 9h30 heures. **Service après-vente**

Nous ne pouvons être tenus pour responsable des cas fortuits, de force majeure, événements climatiques, décisions juridiques ou administratives, qui viendraient perturber, interrompre ou empêcher le séjour, ou installations. Toute réclamation concernant un séjour doit nous être adressée, dans un délai de 7 jours après la fin de votre séjour en lettre recommandée. Notre service Clients fera tout son possible pour traiter votre réclamation dans un délai de 3 mois. Après avoir saisi le service Clients par courrier en recommandé avec accusé de réception et à défaut d'une réponse satisfaisante sous 3 mois, le client peut saisir le médiateur dont dépend le camping Phare Ouest : CM2C (<https://www.cm2c.net/>). Le code à leur fournir à l'avenir est le " 2021airSX ".

La saisine d'une juridiction par l'une ou l'autre des parties se fait dans le respect des dispositions des articles 46 et 48 du code de la procédure civile.

Annulation du séjour

En cas d'annulation de séjour avant l'arrivée, d'interruption de séjour ou d'arrivée reportée et quelle qu'en soit la cause, maladie, accident ou événement imprévu, le locataire sera tenu au paiement du solde de la réservation et aucun remboursement ne sera accordé. Par contre, si vous souscrivez à la Garantie Annulation, vous êtes garantis : du remboursement des sommes versées, hors frais de dossier et Garantie Annulation - du remboursement au prorata tempo-ris de la location prévue, hors Frais de dossier, Garantie Annulation et des Frais de nettoyage, si vous devez quitter l'hébergement loué avant la date d'expiration prévue. La garantie s'exerce si l'empêchement concerne le client, son conjoint, les personnes désignées sur le contrat de location, ses ascendants ou descendants ou ceux de son conjoint, et est occasionné par l'une des seules causes suivantes : Le décès, une maladie non connue au moment de la réservation du séjour ou un accident corporel survenant après cette réservation; Le décès pouvant survenir aux frères, sœurs, gendres ou belles-filles du client; Une convocation administrative, judiciaire, militaire ou en tant que juré d'assises; L'empêchement justifié par un licenciement, une mutation du client ou de son conjoint ou par la faillite de l'entreprise dont le client est gérant; La garantie, en cas de maladie ou d'accident corporel, doit, pour être effective, être justifiée par une prescription médicale datée de moins d'un mois avant la date d'arrivée. Toute annulation doit IMPÉRATIVEMENT être notifiée par écrit au responsable du camping Phare Ouest. Pour bénéficier de la garantie annulation, vous devez informer le camping (ou la résidence) du motif de l'annulation 24h avant votre arrivée. Vous disposez d'un délai de 10 jours, à compter de la date d'annulation, pour nous faire parvenir un VRAI justificatif (certificat médical, de décès ou d'employeur).

Règlements intérieurs

Le règlement intérieur est affiché à l'accueil. En tant que client du camping, celui-ci vous est opposable. Dans le cas où un client perturberait le séjour des autres usagers, dans le cas d'acte de violence physique ou verbale, menace envers notre personnel ou notre clientèle, toute attitude mettant en péril la sécurité des personnes et/ou des biens, entraînera son expulsion immédiate. * Attention ! Les animaux sont interdits autour de la piscine, et des sanitaires. Ils doivent être tenus en laisse en permanence. Le carnet de vaccination peut vous être demandé à tout moment. 1 seul animal est autorisé par hébergement. Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont interdits en France.

* Aucune installation (tente), véhicule ou personne supplémentaire n'est acceptée sur l'emplacement des locations sans accord du camping. * Pour des raisons de sécurité et d'assurance, le nombre d'occupants ne peut dépasser la capacité prévue par type d'hébergements (nouveau-nés compris). Dans le cas contraire à l'arrivée, le camping se réserve le droit de refuser l'accès au logement. * Le camping est situé en zone protégée et les barbecues sont strictement interdits. Tout apport de matériel électrique supplémentaire doit être validé avant l'arrivée, auprès du responsable du camping. Sur tout le camping, les enfants sont sous la responsabilité et surveillance de leurs parents. * **Véhicules électriques** : nos mobiles homes ne sont pas adaptés pour recharger un véhicule électrique. Cela peut faire encourir des risques graves (court-circuit, incendie) aux occupants du logement et à tous les clients du camping. **Par mesure de sécurité, il est donc totalement interdit de recharger la batterie d'un véhicule électrique ou hybride en se branchant sur la prise électrique d'un hébergement.**

Centre aquatique

Dans les piscines, le port du slip de bain est obligatoire (par souci d'hygiène les vêtements longs sont interdits dans les piscines shorts / caleçons / combinaisons / jupettes / bermudas / maillots de bain entièrement couvrants ...), ainsi que le port du bracelet. Nous rappelons que les piscines et toboggans peuvent s'avérer dangereux. La responsabilité du client sera engagée en cas de non-respect des règles d'utilisation des toboggans ou du règlement piscine. Une mise en garde sera remise et devra être signée par le client à son arrivée. Les enfants en bas âge doivent obligatoirement porter des couches conçues spécialement pour la baignade, ce pour le respect des normes d'hygiène. Les enfants ne sachant pas nager, doivent porter OBLIGATOIREMENT des brassards. Les enfants doivent OBLIGATOIREMENT être accompagnés d'un adulte responsable. Certains toboggans ont des conditions spécifiques d'utilisation (taille, âge). Merci de vous renseigner à l'accueil du camping. Les visiteurs journaliers n'ont pas accès aux espaces aquatiques pour des raisons d'assurance. Le camping peut être amené à fermer ponctuellement un toboggan ou une piscine en cas de problèmes techniques imprévus et pouvant entraîner un manque de sécurité ou d'hygiène. L'accès aux espaces aquatique est formellement interdit en dehors des horaires d'ouverture et de fermeture.

Assurances

Le Camping Phare Ouest décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, événements naturels, catastrophes naturelles, cas de force majeure et en cas de tout incident relevant de la responsabilité du client, et ne prendra pas à sa charge le montant des dégâts.

Il appartient au client de souscrire une assurance couvrant :

1. les conséquences de sa responsabilité civile ; 2. les dommages à ces effets personnels en villégiature ; 3. sa responsabilité locative en sa qualité d'occupant (risques locatifs).

Le client doit donc vérifier auprès de son assurance, qu'il dispose de telles garanties dans le cadre de son contrat d'Assurance Habitation et de ses conditions de garantie (capitaux souscrits et étendue de la garantie). Si tel n'était pas le cas, le locataire est tenu de s'assurer contre les risques inhérents à son occupation. A savoir : accident, vol, perte, dégradation d'effets personnels (valises, objets, mobiliers, valeurs, véhicules, vélos, responsabilité civile...). Il doit également s'assurer pour les dégradations qu'il pourrait causer dans l'hébergement donné en location ou dans le camping, de son fait ou de ses accompagnants (*assurances des risques locatifs*). Les clients devront justifier de leur assurance à la première réquisition. Dans le cadre de la location ou de prêt de vélos / barbecues, les clients sont tenus de s'assurer contre le vol, la perte ou la dégradation. Dans le cas de vol de vélos ou tout autre objet personnel, l'assurance du camping ne fonctionnera pas. Nous vous conseillons donc de bien vérifier l'extension de villégiature de votre assurance habitation.

Délai de rétractation

Conformément à l'article L221-28 du code de la consommation, vous ne disposez pas d'un droit de rétractation.

Note importante

Aucune brochure et site internet ne peuvent être à l'abri d'éventuelles « coquilles », omissions ou erreurs d'impression. Seul le contrat de location confirmant la réservation tient lieu de document contractuel. Nous ne sommes pas à l'abri d'une erreur grossière et indépendante de notre volonté. **Droit à l'Image** Le client autorise expressément et à titre gratuit, Le phare Ouest à le photographier ou le filmer pendant son séjour et à utiliser sur tous supports les photos, vidéos ou sons, et ce pour une durée de 5 ans. Cette autorisation vaut également pour toutes les personnes hébergées avec le client. Elle a pour but d'assurer la promotion du camping Phare Ouest. Si vous ne souhaitez pas que nous diffusions vos photos de quelques manières que ce soit, il suffit de prévenir notre directeur de camping lors de votre arrivée. Si malgré tout et par mégarde une photo de vous ou d'un de vos accompagnants venait à paraître sur un de nos supports commerciaux, un simple mail campingphareouest@orange.fr suffira à ce que nous supprimions ladite photo ou vidéo, immédiatement.

Modification des mentions légales Les mentions légales peuvent être modifier à tout moment, notamment, si la Législation en vigueur évolue. Toute modification sera affichée sur le Site ou vous sera communiquée par email. Conformément à la loi 2014-344 du 17 mars 2014, vous pouvez demander à vous opposer au démarchage téléphonique en vous inscrivant sur la liste BLOCTEL (www.bloctel.gouv.fr)

Hébergement

En application de la loi du 11 mars 1957 (art. 41) et du code de la propriété intellectuelle du 1er juillet 1992, toute reproduction partielle ou totale à usage collectif est strictement interdite sans autorisation de la EURL de la cote d'émeraude.

Les logos, visuels et marques présentes sur ce site sont la propriété de leur détenteur respectif. Ce site peut, à son insu, avoir été relié à d'autres sites par le biais de liens hypertextes. La EURL de la côte d'émeraude décline toute responsabilité pour les informations présentées sur ces autres sites.

L'internaute reconnaît que l'utilisation du présent site est régie par le droit français.

Propriété intellectuelle

L'accès à notre site vous confère un droit d'usage privé et non exclusif. L'ensemble des éléments édités sur nos sites, incluant notamment les textes, photographies, infographies, logos, marques... constituent des œuvres au sens du code de la Propriété Intellectuelle.

En conséquence, toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, qui pourrait être faite sans le consentement de leurs auteurs ou de leurs ayants-droits, est illicite.